

Les dynamiques territoriales de l'agriculture et des espaces ruraux français

Jean-Claude Bontron

Pendant plusieurs siècles, la prospérité des campagnes a été liée à celle de son agriculture, qui en était la principale forme d'usage et l'activité économique dominante. À partir de là, l'évolution des espaces ruraux s'est révélée très dépendante de celle des populations agricoles et de leurs pratiques de mise en valeur de l'espace. Qu'en est-il aujourd'hui alors même que les agriculteurs sont devenus minoritaires dans la population rurale, que de nouvelles fonctions prennent le pas sur cette vocation productive historique, et que d'autres activités rurales connaissent à leur tour des difficultés ? L'objet de cette contribution est de mettre en relation dynamiques agricoles et dynamiques rurales observées à un niveau territorial relativement fin (le canton) pour apporter quelques éléments de réponse à cette question.

Les deux typologies cantonales présentées ici dans ce but ont été réalisées dans le cadre des travaux de l'instance d'évaluation des politiques de développement rural conduites sous la responsabilité du CGP¹ (Perrin, 2003), et pour partie reprises dans les réflexions de la DATAR² préalables à la préparation du CIAT³ rural de septembre 2003 (DATAR, 2003). Elles seront croisées dans la partie conclusive.

Sur le plan méthodologique, ces deux typologies ont été réalisées selon une maille cantonale (Bontron, 1984 et 1995). Après regroupement de certains cantons, elles portent en tout sur environ 2 700 unités. Elles font appel à la méthode classique de l'analyse multicritères avec sélection des critères les plus discriminants par l'analyse

factorielle, standardisation des variables retenues et identification de groupes homogènes par la méthode des « nuées dynamiques ». La classification a été réalisée à partir des coordonnées sur les six premiers axes de l'analyse factorielle qui totalisent dans les deux cas environ 70 % de la variance globale. Le choix du nombre de groupes est fait à partir de plusieurs itérations. La dénomination des groupes exprime leur singularité mais ne rend pas compte de toutes leurs caractéristiques.

Une typologie des dynamiques territoriales de l'agriculture

La première typologie a été réalisée à partir des recensements agricoles de 1988 et 2000. Pour la bonne interprétation des résultats, précisons qu'il s'agit d'une typologie des agricultures cantonales, et non des exploitations agricoles. Vingt critères ont été utilisés illustrant :

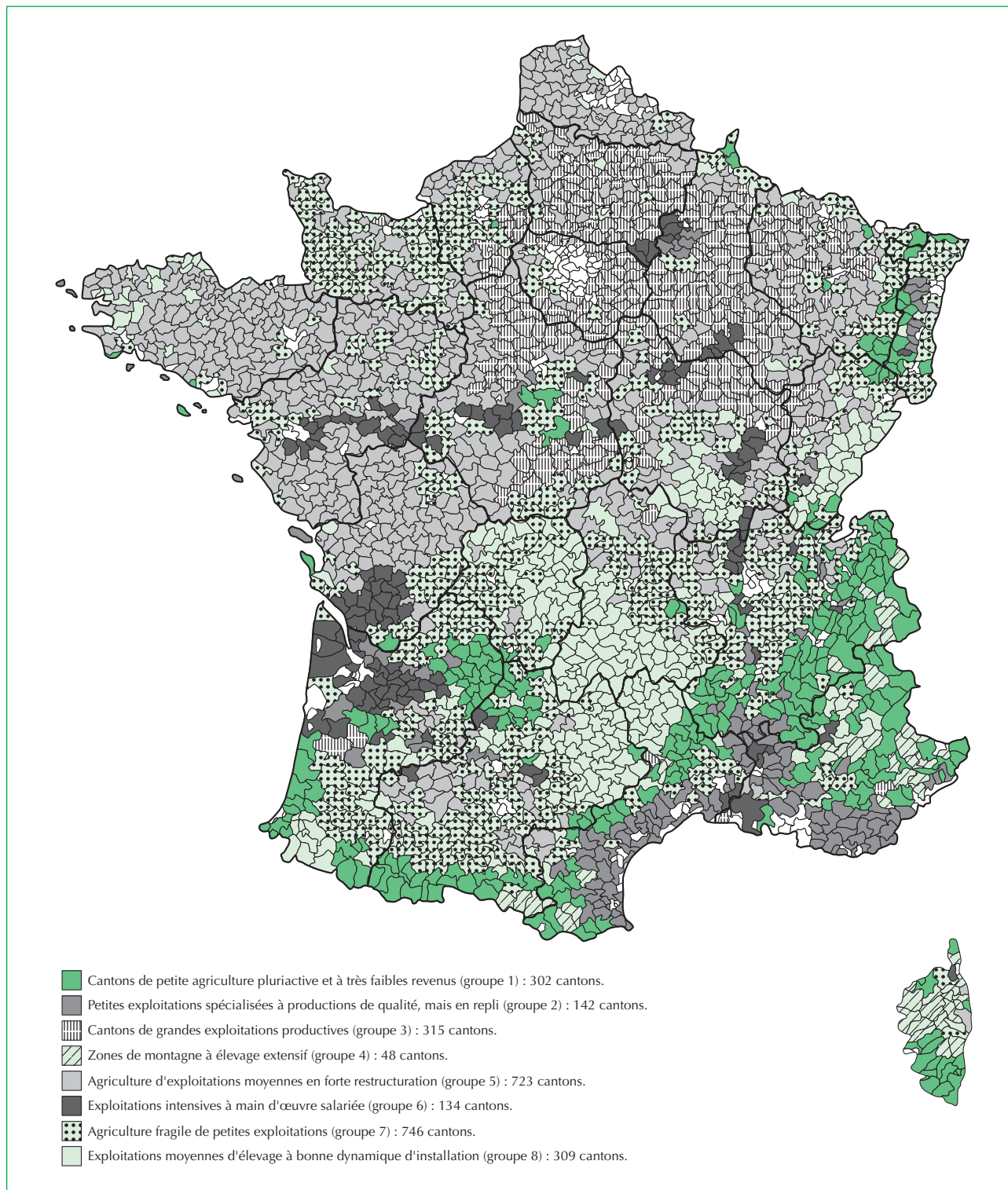
- la place de l'agriculture dans le territoire et l'évolution de la surface agricole utile (SAU),
- l'état des structures (taille en surface et actifs, formes sociétaires),
- l'intensité des systèmes de production,
- la pratique d'activités complémentaires (vente directe, tourisme...),
- l'âge des exploitants et des dynamiques d'installation,
- les résultats économiques (à partir de la marge brute standard – MBS).

1. Commissariat général du plan.
2. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
3. Comité interministériel d'aménagement du territoire.

Les contacts

SEGESA (Société d'études géographiques, économiques et sociologiques appliquées),
51 rue Dareau, 75014 Paris

▼ Carte 1 – Typologie agricole française réalisée à partir des recensements agricoles de 1988 et 2000
(source : SEGESA/CGP, 2003).



Variables	Groupes	3	6	2	5	8	7	1	4	Total
	Nombre de cantons	315	134	142	723	309	746	302	48	2 719
Part de SAU dans la superficie totale du canton %		66	53	30	66	56	52	21	18	53
SAU moyenne des exploitations		105	31	14	54	56	38	31	66	50
Nb UTA par exploitation		1,6	2,4	1,6	1,4	1,5	1,2	1,1	1,1	1,4
Nb UTA pour 1000 ha de SAU		16	97	146	30	32	35	47	22	41
Part du travail familial sur l'exploitation (%)		52	55	60	53	58	57	59	59	56
% de chefs pluriactifs		19	17	23	18	16	25	30	24	21
% d'exploitations avec production sous signe de qualité		13	64	62	16	31	16	19	13	22
% d'exploitations pratiquant la vente directe		13	33	17	11	12	15	30	45	17
% d'exploitations pratiquant l'hébergement		1,2	1,6	2,1	1,4	3,0	1,5	6,5	4,7	2
% des chefs ou 1 ^{er} co-exploitant > 60 ans		16	22	31	19	14	26	27	21	22
% chefs < 35 ans installés après 1988		13	12	9	14	18	11	10	13	12
MBS par UTA (2000)		64 221	43 657	30 954	41 137	26 095	30 823	18 018	17 434	35 878
DJA octroyées de 1988-97 pour 100 exploitations (1988)		12	9	5	10	18	7	8	8	10
Variation du nb d'exploitations % 1988-2000		- 29	- 27	- 32	- 39	- 30	- 35	- 31	- 40	- 34
Variation de la SAU % 1988-2000		1	- 4	- 12	- 3	1	- 5	- 4	102	- 1
% d'exploitations sociétaires		36	27	13	23	21	14	8	6	19
Variation de la SAU moyenne des exploitations 1988-2000		37	18	- 5	54	25	30	6	157	34

Notons que les systèmes de production ne sont pas inclus directement dans l'analyse.

Huit groupes, bien différenciés par leurs caractéristiques et qui présentent une assez bonne cohésion territoriale, ont été constitués. Nous allons les décrire brièvement en complément du tableau des valeurs moyennes des principaux critères (tableau 1) et de la cartographie (carte 1).

Les cantons de grandes exploitations productives (groupe 3, tableau 1)

C'est un groupe caractérisé par des exploitations agricoles de grande taille (plus de 100 ha en moyenne), utilisant peu de main-d'œuvre (1,6 UTA/100 ha), mais qui font appel au salariat pour près de la moitié de leurs besoins en travail. Ce groupe atteint une productivité du travail élevée qui lui assure une MBS par UTA double de la moyenne nationale. Il se tourne vers des formes sociétaires et adopte une stratégie d'agran-

dissement dans un contexte de stabilité globale du foncier agricole dans la superficie totale (entre 1988 et 2000). Les exploitants sont jeunes, bien formés et peu ouverts à la diversification.

Les 315 cantons de ce groupe correspondent à des régions de grandes cultures, essentiellement de céréaliculture, et sont concentrés presque exclusivement dans le grand bassin parisien et ses marges : Picardie, plaine champenoise, Beauce, Brie, plateaux du Châtillonnais, Champagne berrichonne ; avec quelques petits noyaux isolés (Landes, plaine de Caen...).

Exploitations intensives à main-d'œuvre salariée (groupe 6, tableau 1)

Ce groupe est composé de cantons dont les exploitations sont petites en superficie (31 ha), mais qui emploient une forte main-d'œuvre, notamment salariée, dans le cadre de systèmes intensifs. La carte montre qu'il s'agit pour l'essen-

▲ Tableau 1 – Tableau des valeurs moyennes des principaux critères pour chacun des groupes constitués (source SEGESA).

4. Unité de travail annuel.

tiel de secteurs de viticulture de qualité du Bordelais, de Bourgogne, des Charentes, du Val de Loire, du Beaujolais, de Champagne... auxquels s'ajoutent quelques sites de maraîchage (Comtat) et la Camargue (riz). Les exploitations des 134 cantons de ce groupe vendent pour près des deux tiers de leur production sous signe de qualité et pratiquent largement la vente directe. C'est le groupe qui perd le moins d'exploitations.

Petites exploitations spécialisées à productions de qualité, mais en repli (groupe 2, tableau 1)

Voisin du précédent par ses systèmes de productions spécialisées (viticulture, fruits...), ce groupe s'en différencie par des exploitations plus petites, à dominante familiale et sans doute moins mécanisées, et un moindre niveau de vente directe. Bien que très intensives, la compétitivité économique y est nettement moins bonne, la SAU en net recul et le niveau des installations très faible. Ce groupe se localise principalement dans le pourtour méditerranéen et la basse vallée du Rhône, en Alsace et sur les marges des vignobles bordelais et rémois. Ce sont incontestablement des secteurs où l'agriculture fragile peine à se reproduire.

Agriculture d'exploitations moyennes en forte restructuration (groupe 5, tableau 1)

Nous avons ici affaire à des exploitations de taille moyenne (54 ha), occupant 1,4 UTA dans des systèmes deux fois plus exigeants en main-d'œuvre que ceux du groupe « céréalière » (3 UTA pour 100 ha contre 1,6). Entre 1988 et 2000, elles ont connu un fort processus de concentration, leur SAU moyenne augmentant en effet de 50 %, parallèlement à une baisse de 40 % de leurs effectifs. Liée à un important tissu agroalimentaire, cette agriculture travaille principalement pour l'industrie et produit peu sous signe de qualité (hors « Agriculture biologique »). Les cantons de ce groupe (723) se trouvent dans les zones d'élevage d'exploitations moyennes du grand Ouest (sauf la Normandie), de la région du Nord, du Gers, du Lauragais, du Bourbonnais, et des plateaux de l'Est (élevages laitiers). La place de la SAU y est très importante ; l'agrandissement va de pair avec une faible dynamique d'installation et une population agricole plutôt jeune.

Exploitations moyennes d'élevage à bonne dynamique d'installation (groupe 8, tableau 1)

Nous sommes ici en présence de cantons (au nombre de 309) dont les exploitations de taille moyenne (56 ha) font essentiellement appel à une main-d'œuvre familiale. Elle bénéficie d'une démographie agricole favorable, avec des chefs jeunes et une forte capacité de reprise, en dépit d'une valeur ajoutée bien inférieure à celle du groupe précédent. La carte montre qu'ils appartiennent en très grande partie à des zones d'élevage bovin ou ovin de plateaux ou de moyenne montagne, du Massif Central, Jura, Charolais et Autunois, Pays Basque intérieur.

Agriculture fragile de petites exploitations (groupe 7, tableau 1)

Dans ces cantons, la plupart des caractéristiques de structure apparaissent un peu plus défavorables que la moyenne : exploitations petites en SAU (38 ha de moyenne) et dont la propension à s'agrandir est assez faible, peu diversifiées avec des revenus du travail médiocres. Cette agriculture est la plus fragile après l'agriculture de montagne. Ce groupe présente de nombreuses similitudes avec le groupe précédent, à ceci près que les chefs sont plus âgés et la dynamique d'installation particulièrement faible. La pluriactivité y est toutefois importante.

Les cantons de ce groupe sont très nombreux : 746. Nous les observons majoritairement dans la moitié sud du pays, mais également en Normandie, en Alsace, et plus ponctuellement en région Centre et en Bourgogne.

Les cantons de petite agriculture pluriactive et à très faibles revenus (groupe 1, tableau 1)

Dans ces cantons, en raison d'un milieu montagnard ou forestier peu favorable, l'agriculture n'occupe qu'une place restreinte de l'espace (20 %). Elle s'exerce dans de petites exploitations individuelles, en superficie comme en main-d'œuvre, qui font appel à la pluriactivité pour subsister car la valeur ajoutée du travail y est extrêmement faible. La population agricole est âgée. On n'y observe pas de véritable agrandissement, mais les agriculteurs se tournent fréquemment vers des pratiques de diversification (tourisme, vente directe...).

Ces cantons (302) sont présents dans le Massif Alpin et les Pyrénées (à l'exception du Pays Basque intérieur), sur le rebord sud-est du Massif Central, dans les Vosges, les Causses du Périgord et dans la forêt landaise sous forme d'une petite agriculture de clairière.

Un dernier groupe de 48 cantons (groupe rural 4, tableau 1) est très proche de ce type. Il est constitué de zones de montagne où se pratique un élevage extensif parfois assorti de transhumance. C'est la forte croissance de la SAU qui l'a isolé (sans doute un leurre statistique lié à l'intégration d'alpages dans la SAU 2000), mais aussi une forte pratique de la vente directe (45 %).

Cette typologie, même rudimentaire, montre qu'il existe toujours des « régions agricoles » (ou configurations territoriales) qui présentent une cohérence forte du point de vue des structures et des dynamiques à l'œuvre. Elle souligne aussi la très forte disparité entre les groupes sur le plan des résultats économiques obtenus et des évolutions en cours confirmant les thèses développées par le groupe prospectif dirigé par Philippe Lacombe (Lacombe, 2002). Ainsi, les logiques d'agrandissement, les stratégies de diversification, l'occupation du territoire ne sont pas du tout les mêmes. À côté de la céréaliculture conquérante et des productions spéciales à forte valeur ajoutée, d'autres agricultures apparaissent très fragilisées et en repli, tandis que d'autres cherchent les voies d'un nouveau modèle de développement.

Au total, deux groupes peuvent être considérés comme faisant preuve d'une bonne compétitivité, les groupes 3 (Grande agriculture) et 6 (Viticulture de qualité) ; deux obtiennent des résultats moyens, mais sont en restructuration : les groupes 5 et 8 ; quatre sont particulièrement fragiles pour des raisons structurelles ou démographiques. Quel est l'impact de ces évolutions sur les transformations rurales plus globales ? C'est ce que nous allons essayer d'identifier dans la seconde typologie.

La typologie socio-économique des zones rurales

Cette typologie a porté sur les cantons comportant au moins une commune rurale et n'atteignant pas 500 habitants par km², soit environ 97 % du territoire (carte 2). Elle a mis en œuvre 24 indicateurs relatifs à l'état et à la

dynamique de la démographie, des activités et de l'emploi, à la place de l'agriculture, au poids des divers groupes sociaux, au niveau de formation, au cadre de vie et aux revenus des ménages (tableau 2). Huit groupes ont été identifiés. On peut brièvement les décrire de la manière suivante.

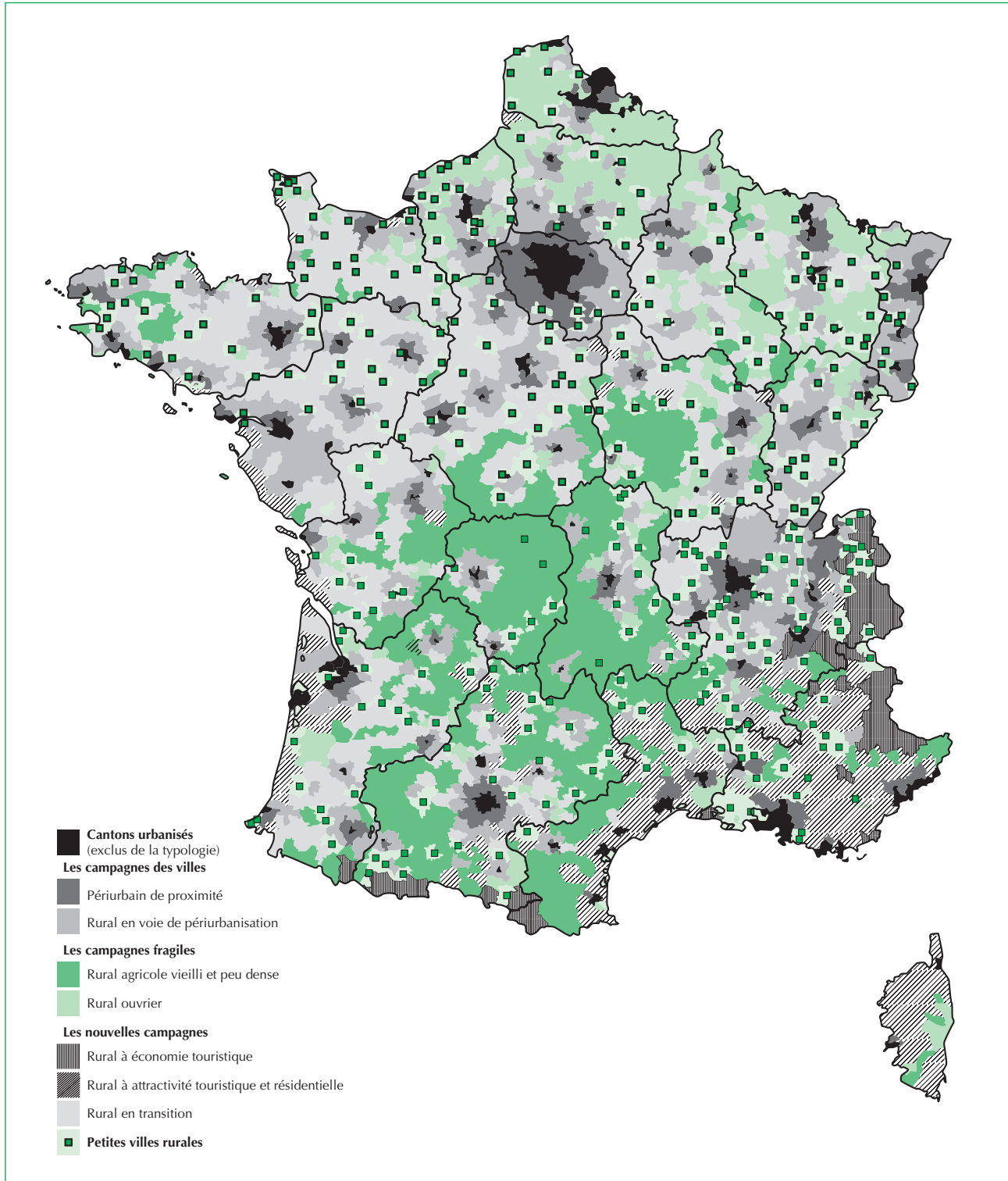
Deux groupes qui concernent des cantons situés au-delà de la banlieue, en périphérie des agglomérations, relèvent des campagnes dites périurbaines. Globalement, ils ont connu un fort accroissement démographique ces vingt dernières années, sous l'effet notamment du desserrement des pôles urbains, de la volonté d'un grand nombre de ménages d'accéder à la propriété d'une maison individuelle et de l'accroissement de la mobilité. Ces arrivées altèrent peu le caractère rural des communes car la densité démographique y demeure très inférieure à celle des villes et de leurs banlieues, les habitants se réclament d'ailleurs de la ruralité d'après l'enquête réalisée pour la DATAR. Selon l'ancienneté et la puissance du mouvement, la typologie distingue deux types de cantons.

Le périurbain de proximité (groupe 6, tableau 2)

Les cantons de ce groupe, dont la densité démographique est de l'ordre de 200 hab/km², ont enregistré des gains conséquents de population depuis 1990 (+ 12 %) grâce au solde positif de la balance naturelle et migratoire. Les ménages sont en moyenne de grande taille, constitués pour 50 % de couples avec enfant(s) de moins de 25 ans. La population y est jeune (l'indice de vieillissement⁵, 0,67, est particulièrement faible) et plus diplômée qu'ailleurs. De nombreux actifs travaillent dans les centres urbains, bien que l'emploi local soit en forte expansion (+ 15 % depuis 1990), par déconcentration de certaines activités urbaines et par développement des services de proximité. Les actifs se caractérisent par une faible part d'ouvriers et une forte qualification. 72 % des logements sont en propriété et le taux de vacance est très faible. Enfin, revenus élevés, dynamique de la construction neuve et forte mobilité (une part importante des ménages ayant deux voitures) caractérisent ces cantons périurbains. Fort de 239 unités, ce groupe constitue une couronne autour de la plupart des métropoles et des villes moyennes, d'autant plus épaisse que l'agglomération est importante et dynamique.

5. Indice de vieillissement = rapport entre le nombre d'individus de 60 ans et + et celui des moins de 20 ans.

▼ Carte 2 – Les trois Frances rurales (source : SEGESA/CGP/DATAR, 2003).



Variables	Groupes	6	4	3	7	2	8	1	5
	Nombre de cantons	239	515	480	319	40	245	534	353
Densité de population en 1999		195	66	23	88	19	61	35	137
Variation de population 1990-1999 (taux période en %)		12,0	6,6	- 4,1	- 0,8	5,7	11,3	0,6	1,6
Solde migratoire 1990-1999 (taux période en %)		7,8	5,0	2,5	- 1,8	3,9	13,7	2,2	- 0,2
% des 75 ans et + en 1999		6	8	14	8	8	11	11	9
Taux de chômage en 1999		8,7	9,3	11,4	14,3	7,7	15,4	10,3	11,9
% de la population de 15 ans et + sans diplôme		15	20	23	27	15	21	26	22
Taux de féminisation de l'emploi en 1999 en %		44	43	42	40	42	41	42	44
Variation de l'emploi (PALT) 1990-1999 en %		15,1	4,7	- 5,5	- 0,2	9,3	10,4	- 4,4	5,6
Autonomie d'emploi en 1999 (actifs résidents/emploi)		0,58	0,54	0,76	0,68	0,97	0,67	0,67	0,97
Actifs occupés travaillant dans l'agriculture en 1999 (%)		3	8	21	8	5	12	17	5
Variation 1990-1999 de la population agricole familiale totale (%)		- 36	- 35	- 35	- 36	- 39	- 33	- 35	- 37
% ouvriers dans la population active en 1999		23	33	28	40	23	25	36	33
Recul du nb des emplois industriels (%)		- 5	- 2	- 4	- 11	17	32	- 2	- 11
Nb d'établissements non agricoles créés/repris entre 1990-1998 pour 1 000 habitants (1990)		28	23	27	19	77	41	22	28
% migrants actifs parmi les migrants en 1999		52	51	45	47	55	45	48	50
Nb de logements vacants pour 100 résidences principales en 1999		5	7	15	8	21	11	10	8
Nb de résidences secondaires pour 100 résidences principales en 1999		7	13	45	12	284	78	19	13
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal en 1990		96	74	55	68	71	64	64	74
% ménages ayant 2 voitures ou plus		48	45	34	33	32	34	38	34

Le rural en voie de périurbanisation (groupe 4, tableau 2)

Grâce à l'accueil de nouveaux habitants ce groupe enregistre une croissance de sa population soutenue (6 %), bien qu'inférieure à celle du précédent. Les ménages, composés pour un tiers d'ouvriers, sont jeunes et plutôt de grande taille, marqués par une place notable de la propriété. La dépendance à l'emploi extérieur est encore plus forte que dans le périurbain proche. Toutefois, le nombre d'emplois tertiaires s'accroît rapidement sur cette période, ce qui compense le recul des emplois agricoles et industriels.

Les cantons de ce groupe (au nombre de 515) demeurent cependant proches du rural traditionnel avec une densité démographique assez faible et un taux d'actifs agricoles qui est encore de 8 %. Autour des métropoles, ils constituent souvent une seconde couronne (la première étant formée par le périurbain) ; ailleurs, ils sont proches de villes moyennes ou insérés dans des réseaux urbains denses.

Deux types ont clairement des difficultés à maintenir leurs activités et leurs populations : si le premier relève d'une fragilité traditionnelle pour les espaces ruraux, le second est le fruit de la crise

▲ Tableau 2 – Typologie socio-économique des zones rurales (source SEGESA).

que rencontrent les industries depuis maintenant plusieurs décennies.

Le rural agricole, vieilli et peu dense (groupe 3, tableau 2)

Ces cantons ont une population âgée (14 % de plus de 75 ans), peu dense (23 hab/km²), peu qualifiée, et ont encore plus d'un actif sur cinq occupé dans l'agriculture. La situation démographique y est préoccupante, malgré un solde migratoire devenu positif. Le vieillissement est accentué par les apports migratoires de retraités, dont on peut supposer qu'il s'agit en grande partie de « retour au pays ». La balance naturelle est déficitaire non seulement du fait d'une population âgée, mais aussi parce que le taux de fécondité est particulièrement bas avec 64 naissances pour 1 000 femmes âgées de 20 à 39 ans en 1990 (ce nombre varie entre 73 et 79 dans les autres groupes). Dès lors, c'est le groupe qui perd le plus d'habitants (- 4 % entre 1990 et 1999). Il est aussi marqué par une proportion élevée de logements vacants et de résidences secondaires. Les localisations de ces cantons recouvrent les zones rurales les plus isolées, notamment dans le Massif Central, le Gers, les plateaux bourguignons et le centre Bretagne.

6. Si l'analyse fait ressortir un « rural ouvrier en crise », dû au déclin des secteurs traditionnels, on note parallèlement une meilleure résistance globale de l'emploi industriel dans les zones rurales (la perte est deux fois plus forte dans les aires urbaines), en particulier dans les secteurs de l'agro-alimentaire, mais aussi de la construction mécanique, de la plasturgie, des biens d'équipement par exemple. Cette situation s'explique par des phénomènes de desserrement urbain, mais aussi par des dynamiques entrepreneuriales spécifiques (Bontron, 2004).

Le rural ouvrier en crise (groupe 7, tableau 2)

La première caractéristique de ce groupe est l'importance de la population ouvrière (40 % des actifs) en raison de l'héritage industriel qui caractérise ces cantons ou de la proximité de grands centres industriels. La densité de population y est assez élevée (88 hab/km²) mais la crise démographique prolonge celle de l'économie. L'emploi a reculé de 7,4 % entre 1982 et 1990 ; il diminue encore, mais plus faiblement, dans les années récentes. Au processus de désindustrialisation (qui est moins prononcé cependant que dans les bassins industriels⁶), s'ajoute celui d'une très faible créativité de nouveaux établissements et l'absence de véritable développement touristique. Chômage, faible qualification et déficit d'emploi féminin sont le lot de ces cantons, caractérisés aussi par des signes de paupérisation. La population, relativement jeune, qui s'était maintenue avant 1990 malgré le déficit migratoire, est maintenant en baisse. Les 319 cantons de ce groupe, principalement concentrés dans le Nord et le Nord-Est de la France, mais dispersés parfois autour d'anciens pôles industriels ruraux des

régions méridionales, correspondent à la « France de l'exode » actuelle, qui majoritairement n'est plus la France agricole.

Trois groupes ont été qualifiés de « nouvelles campagnes » par la DATAR, il serait plus juste de dire « en renouveau », car ils témoignent, sur des bases parfois anciennes, de dynamiques de développement économique et/ou résidentiel qui peuvent leur apporter un nouvel équilibre, hypothèse qui reste d'ailleurs à confirmer pour le troisième.

Le rural à économie touristique (groupe 2, tableau 2)

Ce groupe ne se compose que de 40 cantons qui ont comme caractéristique commune forte d'avoir développé une activité touristique qui structure toute l'économie locale. Les résidences secondaires sont 2,8 fois plus nombreuses que les principales, le nombre de lits touristiques marchands est de 360 pour 100 habitants et le montant de la taxe professionnelle par habitant supérieur de 57 % à celui du groupe « petites villes ouvrières », second sur cette variable. Ces cantons sont peu touchés par le chômage (7,7 %) et les migrants sont majoritairement des actifs, souvent qualifiés. La population est jeune et ce groupe enregistre le taux brut de natalité le plus haut. Ces cantons sont situés presque exclusivement en haute-montagne : Alpes et Pyrénées. Quelques cantons très touristiques appartiennent également à ce groupe, tels que Saint-Tropez.

Le rural à attractivité résidentielle et touristique (groupe 8, tableau 2)

Les campagnes de ce groupe apparaissent comme les plus attractives du point de vue résidentiel depuis 1990 : une population qui augmente de plus de 11 % sur la période grâce à des gains migratoires records (+ 13,7 %). Cette attractivité, à la différence du périurbain, concerne en large partie des inactifs : des retraités, des étrangers, mais aussi des populations sans emploi puisque le taux de chômage, supérieur à 15 %, est le plus élevé de tous les groupes. Notons que l'agriculture reste très présente (elle emploie encore 12 % des actifs résidents) et le tourisme très développé. La localisation de ce groupe apporte un éclairage très net sur les logiques à l'œuvre. Il concerne pour l'essentiel le littoral méditerranéen et son arrière-pays, la Corse, le littoral atlantique, et des cantons du Lot, de la Dordogne, de Lozère, des

Alpes du Sud... qui conjuguent ensoleillement, patrimoine naturel et culturel spécifique pour fonder une nouvelle économie résidentielle.

Le rural en transition (groupe 1, tableau 2)

Ce groupe de 534 cantons est à la fois le plus important en nombre et celui qui est le plus proche de la moyenne pour l'ensemble des critères. L'agriculture y est très présente et emploie 17 % des actifs résidents, mais ils comportent une population ouvrière deux fois plus nombreuse, employée notamment dans les industries agro-alimentaires et l'artisanat. Au total, une société aux revenus modestes avec un niveau de formation plutôt faible. Notons au passage que la population étrangère est ici moins présente que partout ailleurs. L'emploi est globalement en recul, mais le solde migratoire s'est nettement redressé depuis 1990 et la population totale est maintenant en augmentation. Ces cantons composent une bonne partie des campagnes du Grand Ouest, et plus ponctuellement de la région Centre, du Nord-Est et du Sud-Ouest. Le qualificatif de « en transition » s'explique par leur évolution de cantons agricoles affectés par l'exode vers une économie à la fois plus résidentielle et plus diversifiée.

Les petites villes rurales

Ce dernier groupe mérite d'être traité à part car il est constitué de 350 cantons qui ont à leur tête une petite ville. Si quelques critères leurs paraissent favorables (l'autonomie d'emploi, une assez bonne densité, une taxe professionnelle substantielle), ces villes connaissent dans leur grande majorité des difficultés. Elles ont souvent perdu leurs fonctions traditionnelles de marché agricole, de centre commercial ou de pôle industriel. Le vieillissement y est très prononcé (c'est le plus fort indice « âgés/jeunes » de tous les groupes). Dans un contexte fréquent de mono-activité, le mouvement de désindustrialisation n'est pas compensé par la montée de l'emploi tertiaire, aussi le chômage y est important et l'accroissement de population très faible. Nous sommes bien en face de cantons devenus majoritairement fragiles pour leur autonomie d'emploi et la croissance de leur population. Réparties sur tout le territoire, ces petites villes apportent aux espaces ruraux une armature de proximité qui est essentielle pour la consolidation de leurs nouvelles fonctions.

Ce travail (qui fait suite à des typologies établies dans le même esprit en 1984 et en 1992) illustre les diversités structurelles et conjoncturelles qui affectent aujourd'hui les espaces ruraux français. On peut déjà constater que ces diversités ne relèvent plus globalement des différences introduites par l'inégal développement des agricultures, mais plutôt par les modalités du déploiement des nouvelles fonctions de l'espace rural. Ces dernières dépendent à la fois des formes nouvelles prises par les relations ville/campagne et d'initiatives internes, selon des processus mis en évidence notamment par les travaux prospectifs dirigés par Kayser (1993), puis par Perrier-Cornet (2002). Mais nous allons croiser les deux typologies pour montrer ce qu'il en est localement.

L'articulation territoriale de ces deux dynamiques

Pour simplifier l'analyse, le croisement a été établi pour des regroupements des types identifiés (tableau 3).

Il ne ressort pas de ce tableau un lien très clair entre les dynamiques agricoles et rurales.

Certes, quelques 500 cantons ruraux fragiles le sont en lien avec une agriculture elle-même en difficulté (dans le sud du Massif Central, certains secteurs des Pyrénées, des Vosges, de la Dordogne ; à l'opposé, dans quelques 180 cantons, la forte croissance du rural va de pair avec une agriculture performante (en Seine-et-Marne, dans l'Oise, à Vouvray, Reims, Gevrey-Chambertin, dans le Médoc, le Pays Nantais).

Mais l'agriculture peut se porter plutôt bien dans des cantons où le tissu rural est en grande difficulté ; c'est le cas de 78 cantons, dans des campagnes ouvrières en crise de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, des Ardennes de la Meuse... dans lesquelles l'agriculture peut reposer sur des

▼ Tableau 3 –
Nombre de cantons
dans les intersections
des types.

Types ruraux	Types agricoles			
	Performants	En restructuration	Fragiles	Total
Périurbains	164	238	351	753
Touristiques	16	38	230	284
En transition	108	267	159	534
Fragiles	161	489	498	1 148
Total	449	1 032	1 238	2 719

structures solides et se reproduire dans de bonnes conditions. Mais c'est aussi celui d'une trentaine de cantons ruraux paupérisés plus traditionnels du Nivernais, du Boischaut, du Barrois... dans lesquels une agriculture performante peut se trouver en enclave (un bon exemple est fourni par les zones quasi désertifiées de la Haute-Lande qui comportent des exploitations céréalières de parfois un millier d'hectares).

Les espaces ruraux périurbains, qui témoignent de la plus forte dynamique démographique, sont souvent peu favorables au maintien de l'agriculture qui se trouve fragilisée dans son assiette foncière et doit faire face à des coûts élevés d'exploitation et de main-d'œuvre. De la même façon, les espaces montagnards en fort développement touristique ont une agriculture de très petites structures, soumise à de forts handicaps naturels et qui souffre d'un manque de repreneurs.

Les exemples abondent pour montrer la très faible influence directe de l'agriculture sur le développement rural : il n'y a plus de corrélation statistique entre l'évolution des populations agricole et rurale ; les nouveaux facteurs du développement rural semblent extérieurs à l'agriculture ; lorsqu'il y a crise nous sommes en présence de logiques de désindustrialisation autant de celles du « repli » de l'agriculture. Peut-on pour autant parler d'une complète autonomie du destin des zones rurales par rapport à celui de leur agriculture ? La réponse continue à être non.

En effet, des emplois de plus en plus nombreux sont induits par l'activité de production agricole, aussi bien en amont (secteurs d'approvisionnement des exploitations) qu'en périphérie (activités financières et de conseil par exemple) et en aval (mise en marché, transports, industries de transformation) (Bontron, 1995). Beaucoup d'entre eux sont localisés en milieu rural, à commencer par les industries agroalimentaires qui, ces dernières années, ont soutenu l'emploi dans de nombreuses régions rurales de l'Ouest et du Sud-Ouest. Les paysages cultivés, les produits de qualité qui marquent l'identité et la diversité des campagnes françaises font partie intégrante

du cadre de vie recherché par les nouveaux installés, ils sont le fruit du travail des agriculteurs. L'attractivité des territoires pour les touristes emprunte également à ces valeurs. L'image de marque des régions, et parfois celle des villes, s'appuie sur la présence de campagnes actives et entretenues.

Le remplacement des familles agricoles par une nouvelle population ne se réalise pas à l'identique pour le peuplement du territoire ; les agriculteurs abandonnent des sites d'habitat dispersés où ils contribuent à entretenir l'espace. Bref, s'il peut y avoir des campagnes sans agriculteurs, ce ne seront certainement pas les mêmes que celles qui font l'attrait actuel de nombreuses régions françaises.

Dans des contextes territoriaux où les effets externes de la production agricole (sur l'aménagement des campagnes) semblent souvent plus importants que les effets d'entraînement économique, les agriculteurs ne doivent pas entrer en concurrence avec les autres fonctions qui se développent dans les espaces ruraux, souvent sous des formes nouvelles ; au contraire, ils doivent chercher à s'y associer et à en tirer parti en diversifiant leurs activités de production et de services.

En soutenant ces initiatives, mais aussi celles des petits entrepreneurs ruraux non agricoles et des communes, le Fond européen d'aide au développement rural (ou d'autres politiques rurales) pourrait contribuer au développement d'une agriculture plus en phase avec les nouvelles dynamiques sociales qui traversent aujourd'hui nos campagnes.

Le fait que les dynamiques agricoles et celles de développement rural soient parfois divergentes n'incite pas spontanément les acteurs à coopérer car l'intérêt à réaliser une telle coopération n'est pas évidente à court terme, même s'il l'est objectivement à plus long terme, dans un souci d'intérêt général.

Ce manque de convergence spontanée rend l'action publique dans ce domaine à la fois indispensable et délicate. □

Résumé

La comparaison entre deux typologies cantonales, l'une agricole l'autre rurale, montre qu'il n'existe pas un lien très clair entre développement agricole et développement des campagnes appréciés en termes de population et d'emplois. Si difficultés agricoles et déclin économique global se cumulent dans certains cantons, l'agriculture peut aussi connaître une évolution favorable dans des cantons où le tissu rural est en grande difficulté, et à l'inverse, dans le rural périurbain dynamique, l'exercice de l'agriculture devient plus difficile. Cette absence de convergence renforce la légitimité et la nécessité d'une politique adaptée pour une meilleure articulation entre développement agricole et développement rural.

Abstract

The comparison between two cantonal typologies, one agricultural and one rural, shows that there is no clear link between agricultural development and development of the countryside in terms of population and employment. Although some cantons have witnessed problems with agriculture and overall economic decline, agriculture has also undergone positive development in cantons where the rural fabric is in great difficulty. On the contrary, agriculture may become a more sensitive issue within the framework of rural peri-urban dynamics. This absence of convergence strengthens the legitimacy and the necessity of an adapted policy for more effective adequation between agricultural and rural development.

Bibliographie

- BONTRON, J.-C., 1995, La contribution de l'agriculture à l'emploi dans les zones rurales, *Économie rurale*, n° 225.
- BONTRON, J.-C., 2004, L'industrie en milieu rural, in *Demain Quelle campagne ? Revue Territoires*, n° 453.
- BONTRON, J.-C., AITCHISON, J.-W., 1984, Les zones rurales fragiles en France. Une approche méthodologique, *Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie*, n° 28, p. 23-53.
- BONTRON, J.-C., STEPHAN, J.-M., 1998, Essai de typologie des espaces forestiers montagnards, *Revue forestière française*, n° spécial 1998.
- DATAR, 2003, *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement durable*, La Documentation française, Paris, 70 p.
- KAYSER, B. (ed.), 1993, *Naissance des nouvelles campagnes*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'aube, 184 p.
- LACOMBE, Ph. (éd.), 2002, *L'agriculture à la recherche de ses futurs*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'aube, 174 p.
- PERRIN, D. (s.d), 2003, *Les politiques de développement rural*, Commissariat général du Plan, La Documentation française, 479 p.
- PERRIER-CORNET, Ph. (éd.), 2002, *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'aube, 279 p.